

UN DES TROIS.

*Mener une enquête.
Quelques jours...*

Lundi, 7h50.

Alors qu'il poussait la porte du commissariat, l'inspecteur Zymot réfléchissait déjà aux premiers éléments de l'affaire qui allait sans doute l'occuper les jours suivants.

Comme il le faisait régulièrement, il avait consulté avant de partir la messagerie de son téléphone de service sur laquelle l'officier de garde avait résumé les événements survenus pendant la nuit. L'affaire principale de ce lundi matin concernait des adolescents, elle avait donc de fortes chances de lui être confiée... Effectivement, les premiers procès-verbaux avaient été posés sur son bureau. La journée pouvait commencer.

En substance, le message décrivait brièvement un *“cambriolage qui a mal tourné au 36 de la rue Delhomme. Trois adolescents ont pénétré sans effraction apparente dans l'appartement d'une certaine Mme Autard, âgée de 68 ans. La vieille dame a été retrouvée inconsciente, violemment frappée à la tête, alors que l'appartement n'avait apparemment pas été fouillé : aucun tiroir ouvert, pas de papier ni d'argent dérobé. Le commissariat a été prévenu, ce lundi matin vers 3h10, par un voisin qui partait travailler et qui a vu la porte de l'appartement restée ouverte. On sait déjà que l'agression a eu lieu cette nuit vers 0h30 car les enfants ont été filmés par au moins deux caméras de vidéosurveillance : l'une dans la rue Delhomme, l'autre dans le hall même de l'immeuble. Les images, très parlantes, ont été récupérées auprès de la police municipale : elles permettent de voir assez distinctement les visages des trois agresseurs... Mme Autard a été emmenée à l'hôpital, toujours inconsciente et, selon le médecin urgentiste, dans un état très préoccupant. Voilà... une affaire tragique mais les agresseurs ont laissé pas mal de traces derrière eux. Bon courage.”*

Effectivement, dès 8 heures, Pinter Zymot avait parcouru un premier rapport de 3 pages, un bilan médical ainsi qu'un CD-Rom portant le sigle de la police municipale.

Assis à son bureau, il regarda une première fois les images sur son ordinateur puis il réfléchit aux priorités qui l'attendaient au début de cette nouvelle semaine. Il appela le bureau du commissaire et demanda la permission de traiter en priorité l'affaire de la rue Delhomme et d'y consacrer toute sa

matinée. C'était un cambriolage de gamins qui avait mal tourné ; un coup prémédité, sans aucun doute, mais mis au point par des débutants qui démarraient bien mal leur carrière de malfaiteurs...

En intervenant rapidement, avec les éléments dont il disposait déjà, Zymot pensait que l'affaire pourrait se révéler assez simple à traiter.

Une fois obtenue l'autorisation de remettre à plus tard ses autres affaires, Zymot ré-examina plus attentivement les quatre séquences d'images. Les deux premières avaient été prises depuis une caméra municipale, placée sur un réverbère, à l'entrée de la rue Delhomme : même de nuit, la qualité était bonne mais l'angle ne permettait pas de distinguer les visages sous les casquettes des trois jeunes gens... On les voyait d'abord arriver dans la rue à 0h23 et passer tranquillement sous le réverbère. A 0h34, ils repassèrent sous le réverbère, beaucoup plus agités qu'à l'aller.

Les deux autres séquences, par contre, étaient le pain bénit de l'enquêteur : les images avaient été prises à hauteur de visage par un mouchard placé dans l'interphone de l'immeuble et en couleurs, s'il vous plaît, grâce aux lumières automatiques du hall d'entrée. C'était ce que Zymot appelait *“le bonheur de travailler au XXIème siècle”*.

Sur ces images, les trois visages s'affichaient en gros plan, sans aucune précaution de camouflage. Deux d'entre eux étaient parfaitement identifiables, le troisième beaucoup moins car il restait de dos ou de trois-quarts par rapport à la caméra. Pour Zymot, il s'agissait de visages inconnus. En deux ans dans ce commissariat où il avait traité la plupart des affaires concernant des mineurs, il lui semblait bien n'avoir jamais vu l'un de ces garçons. Il faudrait donc commencer par les identifier.

En tous les cas, si ces cambrioleurs n'imaginaient pas être filmés, ils connaissaient bel et bien le code d'accès à l'immeuble : 0h24, l'un d'entre eux s'approche de l'interphone, tape le code, ouvre la porte, et les trois garçons disparaissent rapidement dans le couloir. A 0h33, la porte s'ouvre violemment, les trois garçons ressortent en courant et retournent dans la rue.

“Moins de dix minutes...”

Que s'était-il exactement passé entre 0h24 et 0h33 ? Les premières constatations faites par une des équipes de nuit permettraient sans doute de le reconstituer facilement... Mais il fallait d'abord identifier les trois agresseurs et les appréhender au plus vite : à 8h20 du matin, ils devaient être encore sous le

choc de ce qu'ils avaient vécu.

Vue la manière dont ils avaient quitté l'immeuble du 36 rue Delhomme, sans rien emporter, ils ne s'étaient pas préparé à commettre une agression violente. Un petit cambriolage qui avait mal tourné et qui, selon l'état de la vieille dame, pourrait malheureusement se transformer en affaire criminelle...

Le bilan médical de Mme Autard parlait "d'un seul coup porté violemment sur le crâne avec un objet contondant" et le rapport de police parlait d'un chandelier décoratif, en bronze, abandonné dans le couloir de l'appartement, à deux mètres du corps. Ils étaient partis en laissant la porte ouverte, ce qui avait permis à un voisin, un commerçant qui partait travailler vers 3h du matin, de se rendre compte de la situation et d'appeler le commissariat.

D'après l'expérience qu'il avait des crimes et délits commis par des adolescents, Pinter Zymot imaginait que les trois gamins devaient être dans un véritable état de panique : persuadés d'avoir commis un meurtre et d'être traqués par tous les services de police du monde... Après un acte grave, il savait que la paranoïa qui s'emparait généralement des enfants les rendait faciles à repérer. Mais il savait aussi que, face à une accusation, leurs réactions pouvaient être complètement imprévisibles et contradictoires.

Avant de quitter le commissariat, il décida quand même de prévenir par téléphone le docteur Boujéma, un psychologue agréé par la police nationale et avec lequel il entretenait de très bonnes relations, pour lui présenter brièvement l'affaire. Peut-être accepterait-il de se rendre disponible après ses consultations pour venir l'aider à interroger les trois jeunes cambrioleurs-agresseurs.

"Allô, Aziz ? Je pourrais avoir besoin de toi aujourd'hui, en fin d'après-midi..."

Lundi, 8h30.

Pinter Zymot consacra sa matinée à l'identification des trois agresseurs de la rue Delhomme.

D'après les images, il pensait que les garçons avaient entre 13 et 15 ans. Ils devaient donc être inscrits dans l'un des trois collèges de la ville : le collège privé Carnot, celui de Paul Féval situé dans le centre-ville ou encore le collège Fénelon près de la cité HLM des Hautes-Herbes. Il prit sa voiture et se dirigea vers Paul Féval : il n'imaginait pas avoir affaire à des "pré-délinquants" des Hautes-Herbes ni à des fils de famille de la rue Carnot... Il pouvait facilement se tromper mais il fallait bien commencer quelque part.

Il se présenta au portail de Paul Féval et demanda discrètement à rencontrer le Principal et le Conseiller d'Éducation. Zymot expliqua la situation et montra les images de la nuit sur l'ordinateur du Conseiller. Celui-ci reconnut les deux visages les mieux exposés et pensa deviner qui était le troisième.

"- Le plus grand, celui qui tape le code... c'est Michael Sorlin. Le plus petit des trois, derrière, c'est Anthony Terrazzi."

Le Conseiller fit apparaître alors le fichier qui contenait le trombinoscope de l'établissement et il sélectionna les deux visages qui, effectivement, correspondaient plutôt bien aux images de la nuit.

"- Et le troisième ?

- ... Il n'est pas formellement identifiable mais, pour que l'équipe soit complète, il devrait s'agir d'Andy Paulard.

- Vous le reconnaissez ?

- Non. Mais ce sont les trois qui ne se quittent pratiquement jamais : Paulard, Sorlin et Terrazzi. Les deux premiers sont en quatrième et le troisième est en cinquième.

- Quel âge ont-ils ?

- Paulard a quatorze ans, Sorlin doit en avoir quinze et Terrazzi douze ou treize."

A l'aide de son trombinoscope, le Conseiller sélectionna les fiches d'identification des trois garçons et les imprima.

"- Qu'est-ce que vous pouvez me dire à propos de ces élèves ?

- Terrazzi est assez petit, timide. Il ne pose pas de problème particulier mais il traîne toujours avec les deux autres, en particulier Sorlin... Sorlin, lui, n'est pas un garçon violent mais il est particulièrement arrogant : il prend tout le monde de haut, il répond à toutes les remarques et cherche délibérément à énerver les adultes. Il a déjà un an de retard mais il se fout complètement de ses études... Paulard est un élève discret, en grande difficulté depuis l'année dernière : il ne fait plus rien dans aucune matière mais il ne pose pas vraiment de problème disciplinaire.

- Ils ont des situations familiales difficiles ?

- Non. Sorlin et Terrazzi, au contraire, sont dans des familles plutôt aisées : les parents travaillent beaucoup mais ils n'ont pas l'air de manquer de quoi que ce soit. Paulard, par contre, a des parents au chômage et qui, apparemment, n'ont pas beaucoup de... personnalité.

- C'est-à-dire ?

- C'est-à-dire que leur enfant est en échec mais, lors des entretiens que j'ai pu avoir avec eux, ils n'ont jamais semblé avoir une opinion quelconque à ce sujet. Ils ont l'air aussi apathiques et découragés que leur fils.

- Vous savez où ils se trouvent actuellement ?

- ... D'après les fiches de ce matin, Sorlin et Terrazzi ont été notés absents aux premières heures de cours. Paulard, par contre, est présent. Nous avons téléphoné chez Terrazzi, sa mère nous a dit qu'Anthony était malade et qu'il avait vomi plusieurs fois après s'être réveillé.

- Et chez Sorlin ?

- Chez Sorlin, pas de réponse.

- Paulard est actuellement en cours ?

- Oui.

- Jusqu'à quelle heure ?

- ... Jusqu'à 16h30. Il est aussi demi-pensionnaire, donc il ne quittera pas le collège avant cet après-midi."

Zymot aurait souhaité interroger au plus vite le jeune Andy Paulard mais le principal du collège s'y opposa. Il justifia que, à cause d'une violente bagarre survenue entre deux groupes d'élèves la semaine précédente, la police municipale était déjà intervenue dans son établissement, ce qui avait provoqué une effervescence quasi-incontrôlable parmi les élèves. Zymot voulut le rassurer mais le principal ne voulut rien savoir. Il s'engagea personnellement à

ce que Paulard ne puisse pas quitter l'établissement avant 16h30. L'inspecteur décida de ne pas perdre plus de temps : il nota, avant de partir, les adresses des trois garçons dont deux au moins étaient désormais formellement identifiés.

Vers 10h du matin, il se présenta accompagné de quatre policiers au domicile d'Anthony Terrazzi. Ce fut sa mère qui ouvrit la porte. Le jeune garçon, lui, était couché en pyjama sur le canapé devant la télévision. En voyant le visage surpris de Mme Terrazzi, Zymot comprit que l'explication de la situation allait être un exercice délicat. Il décida d'aller droit au but : il lui raconta rapidement le cambriolage de la nuit précédente et fit la liste des éléments qui avaient permis d'identifier son fils comme l'un des auteurs de l'agression...

Le visage de Mme Terrazzi semblait s'allonger de stupeur au fur et à mesure du récit mais elle l'écouta jusqu'au bout. Puis elle se tourna vers son fils pour lui demander des explications mais le jeune garçon semblait figé. Il regardait droit devant lui et ne disait rien, recroquevillé dans son pyjama. Mme Terrazzi ne retenait pratiquement plus ses larmes mais elle ne protesta pas quand l'inspecteur demanda à Anthony d'aller s'habiller pour le suivre au commissariat. Un des policiers l'accompagna jusqu'à sa chambre.

Mme Terrazzi demanda simplement si son fils était en garde à vue. Zymot répondit que la décision serait prise au commissariat. Il lui dit également qu'elle ferait mieux de prévenir son mari et de rejoindre son fils le plus rapidement possible.

Anthony fut emmené dans la voiture qui, avant de rentrer au commissariat, s'arrêta au domicile de la famille Sorlin. Là, le déroulement de l'interpellation fut bien différent. Le jeune Michael était seul chez lui... Pinter Zymot lui expliqua ce qu'il venait faire - sans que le garçon ne manifeste aucune émotion - puis il lui demanda les numéros où il pouvait joindre ses parents. Michael se contenta de lui tendre une carte de visite posée près du téléphone où étaient inscrits deux numéros de téléphone portable. Zymot appela mais tomba coup sur coup sur deux messageries : il laissa deux fois ses coordonnées et demanda à être rappelé au plus vite.

Une fois dans la voiture, les deux garçons se regardèrent mais ne s'adressèrent pas la parole. Zymot avait l'impression que l'affaire était déjà quasiment terminée... Pourtant, il devinait aussi que beaucoup de choses devaient se

passer dans la tête des jeunes garçons.

En arrivant au commissariat, et avant d'interroger les deux premiers suspects, Zymot téléphona au collègue Féval pour qu'on lui confirme la présence d'Andy Paulard. Cela fut fait par le Conseiller d'Éducation. En raccrochant son téléphone, il remarqua une note écrite à la main posée sur son bureau. Il y était écrit qu'Aziz Boujéma avait essayé de le joindre : il ne serait pas disponible avant le lendemain matin.

Mardi, 8h.

Le mardi matin, le “docteur” Boujéma arriva tôt au commissariat pour prendre connaissance de l’affaire à laquelle Pinter Zymot souhaitait le faire participer. Il connaissait encore peu cet inspecteur au nom étrange mais ils avaient déjà collaboré à deux reprises sur des affaires concernant des adolescents. Ils en gardaient tous deux de bons souvenirs : ils avaient des points de vue différents mais ils s’entendaient suffisamment bien pour agir de manière complémentaire.

Les deux hommes avaient à peine la trentaine mais chacun commençait à se faire une assez bonne réputation au sein de leur profession : Zymot dans son commissariat et Boujéma dans son cabinet de consultation.

En fait, dès ses premières affaires, le jeune inspecteur Zymot avait souhaité faire intervenir des psychologues pour mieux comprendre les “raisons pratiques” qui menaient certains adolescents à commettre, en toute conscience, des actes délictueux alors que, le plus souvent, ces actes ne répondaient pas à un besoin précis.

A plusieurs reprises, il avait entendu parler d’un “docteur Boujéma” : un jeune psychologue, récemment installé, qui recevait beaucoup d’adolescents en difficultés et qui, de plus, menait des actions de sensibilisation dans les différents établissements scolaires de la ville.

Et, effectivement, le “docteur” Boujéma (qui n’était pas médecin mais que tout le monde appelait “docteur”) aimait sortir de son cabinet et aller à la rencontre de ceux qui n’avaient encore jamais entendu parler de “psychologie” ou d’“inconscient”. Et ses consultations comme ses animations semblaient être de plus en plus appréciées.

La première fois qu’il fut contacté par Pinter Zymot, il accepta de l’aider de manière informelle. Il prit goût immédiatement à cette nouvelle forme d’implication dans la société. Il apprécia également de travailler avec ce jeune inspecteur, au nom étrange, qui semblait efficace, déterminé mais prêt à entendre un avis différent du sien.

C’était d’ailleurs Zymot qui l’avait convaincu de passer les examens pour obtenir un agrément officiel lui permettant de participer à titre d’expert à des enquêtes de police judiciaire.

L’inspecteur lui expliqua d’abord point par point les éléments de l’affaire de la rue Delhomme. Il lui montra les images prises dans la nuit de dimanche à lundi (Boujéma fut d’ailleurs épaté par leur qualité) ainsi que le rapport rédigé par l’équipe qui était intervenue dans l’appartement de Mme Autard.

Il lut également le bilan médical de la vieille dame : celle-ci était toujours plongée dans le coma et ne présentait aucun signe d’amélioration.

Zymot lui donna l’identité des trois jeunes suspects mais Boujéma n’en connaissait aucun. Il lui expliqua ensuite comment il avait pu les identifier puis comment il avait mis la main, sans aucune difficulté, sur Michael Sorlin et Anthony Terrazzi.

Dans l’après-midi, il avait envoyé une équipe de policiers pour attendre Andy Paulard à son domicile après les cours. Là-encore, l’interpellation n’avait posé aucune difficulté, tant de la part de l’enfant que de ses parents. L’inspecteur avait déjà eu le temps de les interroger tous les trois, l’un après l’autre, et ils avaient passé la nuit au commissariat. Vue la gravité des faits, ils avaient été placés en garde à vue par le procureur.

“- Ils sont enfermés ici depuis hier ?

- Oui, ils sont tous les trois en garde en vue.

- Jusqu’à quand ?

- L’affaire est suffisamment grave pour que j’obtienne une prolongation du procureur, jusqu’à demain matin, pour tous les trois... Selon l’évolution de l’état de Mme Autard, ils pourront être accusés de meurtre ou tout au moins de coups et blessures... en plus de leur tentative de cambriolage.

- Ils l’ont frappée tous les trois ?

- Oh non. Une seule fois. Il n’y a eu aucun acharnement. On est presque certain qu’elle les a surpris pendant le cambriolage et que l’un d’entre eux l’a frappée pour ne pas qu’elle appelle à l’aide. Puis qu’ils se sont enfuis sous le coup de la panique.

- Les trois garçons ont avoué ?

- Pour le cambriolage, oui.

- Et pour l’agression ?

- Non... La situation est plus compliquée. Et c’est pour ça, en fait, que j’aimerais que tu les interrogues. Comme me l’a dit le procureur, si j’apprends

d'ici demain matin lequel a frappé Mme Autard, alors un des garçons partira en détention provisoire pour coups et blessures - voire homicide - et les deux autres seront simplement poursuivis pour leur tentative foireuse de cambriolage.

- Sinon ?

- Sinon, tous les trois partiront en prison, soit pour tentative de meurtre soit pour complicité. Quand tu les verras, tu comprendras vite que la prison ne sera sûrement pas une bonne solution pour eux. Ils ne sont pas taillés pour y résister longtemps.

- Comme tous les autres... Comment se sont passés les interrogatoires ?

- Très différemment selon les cas. Le petit Anthony a avoué tout de suite et a tout raconté, de la préparation jusqu'à l'exécution du casse : il a confirmé que Michael et Andy étaient avec lui. Par contre, il jure qu'il n'a rien vu de l'agression parce qu'il était resté dans le hall de l'appartement pour faire le guet.

- Il est crédible ?

- Il est très nerveux. Il a l'air plein de remords et terrorisé à l'idée d'aller en prison : il prétend avoir dit tout ce qu'il savait.

- Et les deux autres ?

- Michael Sorlin, tout simplement, ne m'a absolument rien dit : même pas son prénom. Il a passé vingt minutes à me regarder, avec un petit sourire en coin, pendant que je lui racontais tout ce qu'il avait probablement fait et ce qu'il risquait pour cela. Rien du tout.

- Et... Andy Paulard ?

- Lui non plus n'a pas explicitement avoué, mais il est beaucoup plus nerveux que Sorlin. Il hésite souvent, il a sangloté plusieurs fois. Il semble avoir envie de répondre à certaines questions mais il n'a finalement répondu à aucune concernant l'agression.

- Tu as les enregistrements ?

- Oui, tu pourras les écouter.

- A qui ont-ils parlé depuis le cambriolage ?

- Apparemment à personne, à part moi. Aucune des trois familles n'était au courant. Ils ont revu leurs parents sous surveillance mais cela n'a rien apporté... Ils sont chacun dans des cellules différentes et tout a été fait pour qu'ils ne communiquent pas entre eux.

- Ils ont vu un avocat ?

- Tu parles. C'est tout juste si un auxiliaire de justice a pris le temps de venir les voir. Anthony lui a répété ce qu'il m'avait dit et les deux autres ne lui ont même pas adressé la parole.

- Je pourrai voir les trois ce matin ?

- Oui, je te laisserai mon bureau.

- ... J'aimerais écouter d'abord l'entretien du troisième - Andy - et ensuite voir Anthony, celui qui a "tout dit".

- D'accord."

Zymot sélectionna le fichier contenant l'interrogatoire d'Andy Paulard et il monta le son de son ordinateur.

"- Alors, Andy. Est-ce que tu sais pourquoi tu es là aujourd'hui ?

- Non.

- Tu ne sais pas de quoi tu dois me parler ?

- Non... je devrais être à l'école.

- Et si tu n'es pas à l'école, c'est qu'il s'est passé quelque chose de grave, non ?

- ...

- Après tes journées de cours, tu rentres chez toi, n'est-ce pas ?

- Oui.

- Et ensuite, est-ce qu'il t'arrive de ressortir, dans la rue ?

- ... Oui, ça m'arrive.

- Et le soir ? Est-ce qu'il t'arrive de ressortir de chez toi tard le soir ?

- ... Non.

- Donc, dimanche soir, tu es resté chez toi ?

- Oui.

- Toute la nuit ?

- Oui.

- Non. Dimanche soir, tu es sorti de chez toi vers minuit et tu es revenu vers 1h du matin.

- Non.

- Tu es sorti vers minuit et tu es rentré vers 1h du matin.

- Non.

- Andy, je ne suis pas un surveillant de ton collègue. Je suis inspecteur de police et je m'occupe d'affaires pénales. Tu as commis quelque chose de grave dimanche soir. Si tu ne me racontes pas ce qui s'est passé, ta faute

devient encore plus grave... Si tu me racontes délibérément des mensonges, tu n'as aucune chance de ressortir libre du commissariat. Même si, peut-être, ta faute n'est pas si grave que ça.

- ...

- *Andy ? Si tu te moques de moi, tu auras un procès et c'est un juge qui décidera de la sanction qui te sera imposée.*

- *Non, monsieur, je ne me moque pas de vous. Je ne sais pas ce que je fais là. Vous pouvez demander à mes parents...*

- *Rassure-toi, j'ai déjà discuté avec eux. Et un autre inspecteur est en train de leur poser toutes les autres questions qui te concernent.*

- *Et alors ? Qu'est-ce qu'ils ont dit ?*

- *... Occupe-toi d'abord des questions que je te pose à toi.*

- *... J'étais chez moi.*

- *Andy, tu regardes la télévision, non ? Tu sais que, aujourd'hui, quand quelqu'un commet un acte grave, les policiers ont des moyens de plus en plus précis pour savoir ce qui s'est passé et pour retrouver les personnes coupables... Même si personne ne les a vues, même si elles sont persuadées de n'avoir laissé aucune trace.*

- *... Je ne sais pas.*

- *Moi, je sais. Dans la nuit d'hier, dimanche soir dernier, tu es sorti de chez toi probablement vers minuit, et tu es allé jusqu'à la rue Delhomme, à environ 500 mètres de chez toi, pour retrouver tes deux camarades Anthony et Michael... Tu les connais, eux, n'est-ce pas ?*

- *Oui.*

- *Tant mieux, parce que eux, en tout cas, ils te connaissent.*

- ...

- *Ensuite, vous vous êtes rendus au n°36, vous êtes montés au 3ème étage, et vous êtes rentrés dans l'appartement de Mme Ghislaine Autard... âgée de 68 ans.*

- *... Non.*

- *Non, quoi ? Qu'est-ce qui est faux dans ce que je viens de dire ?*

- ...

- *Si tu décides de ne rien m'expliquer et que tes deux copains racontent des choses fausses à ton sujet, tu ne pourras pas te défendre.*

- ...

- *Tu as plus de 13 ans, n'est-ce pas ? Tu as atteint la majorité pénale.*

- ...

- *Si tu es coupable, tu pars en prison.*

- ...

- *Tu n'as rien à dire ?*

- ...

- *Dans ce cas, conformément aux règles de la garde à vue, tu vas être placé en cellule, sans ceinture ni lacet, jusqu'à ce que je te rappelle pour un nouvel interrogatoire... Tu recevras l'assistance d'un avocat dès que l'un d'eux aura pu se libérer.*

- ...

- *Il y a des choses que tu as envie de faire sorti... mais qui sont encore trop grosses pour toi. Tu vas les digérer un peu et, après, ce sera plus facile.*

- ...

- *De toute façon, je sais déjà pas mal de choses et j'en saurai de plus en plus. Alors, ne t'imagines pas que tu me caches des secrets importants.*

- *Qu'est-ce que vous voulez savoir, alors ?*

- *... Je te le dirai demain. Pour l'instant, tu retournes réfléchir en cellule."*

Boujéma écouta deux fois l'interrogatoire, pendant que Zymot allait chercher le jeune Terrazzi. La voix d'Andy Paulard confirmait ce que l'inspecteur lui avait dit : rien dans cette affaire ne semblait avoir été exécuté de sang froid. Parfois agressif, mais surtout hésitant, le jeune garçon paraissait embrouillé par la multitude d'événements qui se bouscuaient dans sa tête et dans sa gorge...

Mardi, 8h32.

- “- Bonjour Anthony.
- Bonjour monsieur.
 - Alors, comment te sens-tu ?
 - J’ai un peu peur, mais ça va.
 - Pourquoi ?
 - Parce qu’on a commis un cambriolage... On a été arrêtés et on va être condamnés.
 - Tu sais que ce n’est pas le cambriolage qui est le plus grave.
 - Oui, mais ce n’est pas moi qui ai frappé Mme Autard. J’avais peur, je suis resté dans l’entrée. Je n’ai rien touché et je n’ai pas vu comment ça s’est passé.
 - Ça, c’est toi qui le dis.
 - Mais c’est vrai ! Je l’ai déjà dit à l’inspecteur... je ne veux pas être condamné pour ça.
 - Il t’a cru ?
 - Oui, je crois.
 - J’aimerais que tu me racontes, à moi aussi, tout ce qui s’est passé sur ce cambriolage. Qui a eu l’idée ? Comment vous l’avez préparé ?
 - En fait, mardi dernier, après le collège, je suis allé suivre des cours de soutien pour faire mes devoirs.
 - Tu y vas tous les jours ?
 - Quatre fois par semaine. Et je connais bien Mme Autard, car c’est elle qui m’aide souvent pour mes exercices de maths et d’anglais.
 - Donc, elle te connaît.
 - Oui... un peu.
 - Est-ce qu’elle connaît aussi Andy et Michael ?
 - ... Non. Ils ne sont jamais venus au soutien scolaire. Pourquoi ?
 - Pour rien. Et que s’est-il passé au soutien scolaire ?
 - Eh bien, pendant que je travaillais, j’ai entendu Mme Autard discuter avec une autre dame. Elle lui racontait que la serrure de son appartement ne fonctionnait plus et que, en fait, elle n’arrivait plus du tout à verrouiller sa porte d’entrée.

- Elle a dit ça devant tout le monde ?
- Non, elle parlait doucement et elle ne savait pas que je l’entendais. Elle a même dit que, avec ses problèmes auditifs, n’importe qui pourrait rentrer chez elle de nuit sans qu’elle s’en aperçoive... Son amie lui a demandé pourquoi elle ne faisait pas réparer immédiatement sa porte et Mme Autard a répondu qu’elle voulait faire travailler un ami serrurier à elle qui rentrait de vacances le lundi d’après.
- Elle a dit tout ça et, toi, tu as tout entendu ?
- Oui, mais ce n’est pas de ma faute. Je trouvais ça amusant d’écouter ces conversations mais c’est tout.
- Mais alors, c’est toi, mardi dernier, qui a eu l’idée de ce cambriolage.
- Ah non ! Moi, j’ai juste raconté à Michael ce que j’avais entendu. Il l’a répété à Andy. Ensuite, le mercredi, ce sont eux qui m’ont parlé du cambriolage.
- Si ce n’était pas ton idée, tu as quand même été d’accord.
- Ben oui. Ça semblait tellement facile. Mais moi, j’avais dit que si la vieille se réveillait, il faudrait partir en courant ! C’est pour ça que je suis resté près de la porte, pour être sûr qu’on pourrait partir vite en cas de problème.
- Tu as bien fait. En plus, si elle t’avait vu, Mme Autard t’aurait facilement reconnu.
- ... Oui, ça aussi.
- Que s’est-il passé ensuite ?
- Le jeudi après-midi, Michael m’a accompagné jusqu’au cours de soutien. Je lui ai montré Mme Autard. Après la fin du cours, il l’a suivie jusqu’à chez elle. Le vendredi matin, au collège, il nous a dit qu’il avait son adresse, le numéro de code de son immeuble, son étage et son numéro d’appartement.
- Comment a-t-il eu tout ça ?
- Je ne sais pas. Mais il est très fort, Michael. Il nous a dit qu’il avait même discuté avec elle en bas de son immeuble. Ensuite, il est même entré dans l’immeuble et il vu sa porte.
- Il est très fort, ce Michael. Il n’a pas peur de parler aux adultes.
- Oh non. Il peut parler à n’importe qui.
- C’est lui qui t’a convaincu de participer au cambriolage ?
- Pas vraiment. Nous, tout ce qu’on voulait c’était rentrer chez la dame et prendre de l’argent sans qu’elle ne s’en rende compte. Ça semblait tellement facile.

- Tu as quand même pris de gros risques. Tu es sorti de chez toi en pleine nuit.
- Ça, je le fais souvent. Le magasin de mes parents est fermé le lundi et, le dimanche soir, ils sortent souvent très tard en boîte et au restaurant.
- Tu savais pourtant que tu faisais quelque chose d'interdit.
- Mais... on voulait rentrer et sortir sans rien casser. On n'est même pas restés dix minutes dans cet appartement !
- En effet, mais cela a suffi pour provoquer un grave accident.
- Je sais...
- Qu'est-ce que tu as vu et qu'est-ce que tu as entendu dans cet appartement ?
- Il faisait très sombre, on n'avait que des lampes de poche. On est rentrés doucement. Et puis la porte s'est claquée derrière nous... Ça m'a fait très peur. On a attendu un moment, on n'a rien entendu, puis Michael a décidé de continuer et Andy l'a suivi. Moi j'ai dit non, alors ils m'ont dit de rester près de la porte pour les attendre.
- Et ensuite ?
- ... Je suis resté seul dans le hall. Il faisait noir. J'entendais Andy et Michael fouiller les pièces.
- Et puis ?
- J'ai vu une petite lumière qui venait du couloir. Une porte s'est ouverte. Et Mme Autard demandait "qui est là ? qui est là ?"
- ...
- Je me suis demandé ce qui allait se passer puis j'ai entendu un coup sec et j'ai compris que la vieille s'écroulait par terre.
- Et ensuite ?
- Je voulais partir en courant. Andy et Michael se sont parlés vite puis ils sont revenus dans le hall. Ils m'ont dit qu'il fallait partir tout de suite. Michael m'a pris par le bras et il m'a tiré vers la porte.
- ...
- Ensuite on est partis. Dans la rue, Michael a pris les gants que nous avions mis en nous disant qu'il allait les brûler.
- ...
- Et puis on s'est séparés et on est rentrés chez nous.
- Vraiment ?
- Moi, en tout cas, je suis rentré chez moi.
- ...

- C'est tout
- Vous ne vous êtes rien dit ?
- Dit quoi ?
- Qu'aviez-vous prévu de dire si quelqu'un vous attrapait ? Pour vous protéger ?
- Rien. On s'était juste mis d'accord qu'il ne fallait rien dire, qu'on était restés chez nous comme d'habitude.
- Pourtant, toi, tu me racontes tout, non ?
- Mais, ils ont failli la tuer ! On risque de passer au moins vingt ans en prison !
- D'après toi, lequel des deux a frappé ?
- Je ne sais pas, je l'ai déjà dit à l'inspecteur. Ils ont laissé le chandelier dans le couloir et ils ne m'ont rien dit.
- Tu savais que c'était un chandelier ?
- Non, mais c'est l'inspecteur qui me l'a dit.
- Si tu avais été avec Andy et Michael, dans le couloir, est-ce que tu aurais osé frapper Mme Autard ?
- Non.
- Andy aurait osé ?
- Je ne sais pas.
- Michael aurait osé le faire ?
- Peut-être. C'était lui qui avait tout décidé. Moi, j'ai seulement cru ce qu'il me disait.
- Il te disait quoi ?
- Qu'on se ferait plein d'argent. Qu'elle gardait sûrement plein de billets chez elle.
- Pourquoi voulais-tu gagner beaucoup d'argent ?
- ... Je voulais m'acheter un scooter.
- Tes parents ne voulaient pas te le payer ?
- Si...
- Alors ?
- Je voulais gagner de l'argent... en avoir beaucoup pour moi.
- Tes parents gagnent beaucoup d'argent ?
- Oui, je crois. On part toujours loin en vacances. Mon père achète beaucoup de cadeaux pour ma mère.
- Et, à toi, ils en offrent des cadeaux ?
- Oui... quand j'étais petit, j'avais tout ce que je voulais.

- Et maintenant ?
- Maintenant, je n'aurai plus rien. Mon père m'a traité de malade, de débile.
- Il ne le pensait peut-être pas.
- Il ne supporte pas que je ne comprenne rien à l'école. Quand j'étais petit, il me disait tout le temps que ce que je faisais en classe était trop facile, que les instituteurs étaient vraiment "limites".
- Et maintenant ?
- Il ne me dit plus rien. Il ne regarde plus mes carnets. Tant mieux, d'ailleurs. Ma mère m'a fait donner des cours, mais je ne comprends toujours rien...
- Tu as peur de finir dans la rue, plus tard ?
- En tout cas, je n'aurai plus d'argent.
- Qu'est-ce que ça fait de ne plus avoir d'argent ?
- C'est comme chez Andy. Son appartement est tout petit, il porte tout le temps les mêmes survêtements et son père lui crie dessus pour n'importe quoi.
- Tu as peur d'aller en prison ?
- Oui, je veux rentrer chez moi.
- ... Si tu savais qui avais frappé Mme Autard, est-ce que tu accepterais de le dire à l'inspecteur Zymot ?
- ... Oui. Je ne veux pas aller en prison. Mais je ne sais pas.
- ... Entre Michael et Andy, lequel des deux est ton meilleur ami ?
- Je connais Michael depuis que je suis tout petit. Andy, lui, il était dans la classe de Michael l'année dernière.
- D'accord. Je pense que l'inspecteur Zymot te posera encore quelques questions, plus tard.
- Et ensuite ?
- C'est lui qui te dira ce qui va se passer."

Boujéma arrêta l'enregistrement. Il se leva et alla ouvrir la porte pour appeler l'inspecteur Zymot. Celui-ci entra dans la pièce et demanda simplement à Anthony de le suivre à nouveau. A la demande du psychologue, l'inspecteur remonta quelques minutes plus tard en compagnie du jeune Andy Paulard.

Mardi, 9h04.

Avant de parler avec Andy, le “docteur” Boujéma essaya de comprendre tout ce que lui avait dit le jeune Anthony...

Il avait parlé, beaucoup parlé mais, seul dans sa chambre après le cambriolage et dans sa cellule depuis la veille, il avait eu le temps de réfléchir aux questions qu'on lui poserait. Stimulé par la panique, avait-il tout préparé pour se disculper ou avait-il accepté de jouer de la vérité avec l'inspecteur ?

Boujéma n'eut pas trop de temps pour faire le point là-dessus. Il essaya plutôt de se re-concentrer avant l'arrivée d'Andy Paulard.

Quelques instants plus tard, il regarda l'adolescent s'installer : nerveux, raide.

Il essaya quelques instants de se mettre mentalement à sa place, pour imaginer les pensées les plus immédiates qui pouvaient l'agiter à cet instant précis...

En fait, il se dit qu'Andy était comme beaucoup des enfants qui venaient dans son cabinet : il ne venait pas de son plein gré mais poussé par un adulte qui attendait quelque chose de lui... Donc, Andy se sentait observé et allait probablement réagir en fonction du regard qu'il voyait posé sur lui : *que pense-t-il de moi ? que veut-il que je lui dise ? comment puis-je le surprendre ou l'énerver ?*

Boujéma ne savait pas quels mots prononcer pour ouvrir l'interrogatoire.

Cette fois-ci, Pinter Zymot resta dans la pièce. Il se plaça dans un coin, hors de vue du jeune garçon. Boujéma activa discrètement l'enregistrement de l'entretien.

“- Bonjour.

- ...

- Est-ce que tu peux me dire comment tu t'appelles ?

- Vous le savez déjà.

- Oui. Et je suis sûr que tu sais toi aussi qui je suis... Moi, je ne me souviens pas de toi, mais je suis certain que l'on s'est déjà rencontrés.

- ...

- Tu es au collège Féval ? Alors, je suis sûr que tu m'as déjà vu au moins une fois...

- Vous êtes le docteur Boujéma. Vous êtes psychologue.

- Oui. Et toi, comment tu t'appelles ?

- Andy.

- Andy Paulard ?

- Oui.

- Est-ce que tu m'as vu cette année ou l'année dernière ?

- Je vous ai vu l'année dernière et l'année d'avant. Vous étiez venu faire des interventions dans ma classe.

- De quoi j'avais parlé déjà ?

- Vous expliquiez à quoi servait un psychologue. Vous expliquiez aussi qu'on pouvait réfléchir nous-mêmes à ce qu'on faisait, à la manière dont on réfléchissait.

- Ça t'avait plu ?

- Oui, c'était amusant. Vous nous aviez fait sortir de la salle, puis on s'était installés comme on le voulait et puis vous nous aviez expliqué comment, sans y faire attention, nous avons choisi notre place.

- Et toi, où est-ce que tu étais assis ?

- Au premier rang à droite.

- Près de la porte. Pourquoi t'étais-tu mis là ?

- A moi, vous ne me l'avez pas expliqué.

- D'après toi, qu'est-ce que j'aurais dit ?

- Je ne sais pas, je ne suis pas docteur.

- Moi non plus je ne suis pas docteur. Tu vois, je n'utilise aucun médicament et aucune ordonnance.

- ... Non, mais vous avez essayé de soigner Matthieu Fleuriault quand il était en troisième.

- Oui... et je crois que ça avait plutôt bien marché.

- En tout cas, après vous avoir vu, il était toujours aussi nul en classe.

- Peut-être, mais ce n'était pas ça le problème.

- Ah ?

- Tu penses qu'être nul à l'école est une maladie soignée par les docteurs ?

- Ben... c'est pas normal.

- Et toi, tu es bon à l'école ?

- Je travaille pas beaucoup. Mais je comprends les choses pas trop compliquées.

- De quoi est-ce que tu as peur, Andy ?

- ...

- Attention. Je ne te demande pas ce que tu as fait. Je ne veux même pas en parler. Dis-moi seulement pourquoi, en ce moment, tu me parles en ayant peur.

- ...

- Matthieu Fleuriault était très mauvais à l'école, mais ce n'était pas une maladie. Je ne pouvait pas le soigner. Par contre, il était extrêmement malheureux. Et sais-tu pourquoi ses parents l'ont envoyé me voir ? Parce qu'il voulait se suicider.

- Oui, et alors ?

- Et alors il est toujours nul en classe mais il a envie de continuer à vivre... Comme pour lui, je me fiche de tout ce qui s'est passé hors d'ici. Par contre, je veux que tu me parles de toi maintenant : pourquoi est-ce que tu as peur de moi ou de l'inspecteur Zymot ?

- ... Parce que je vais aller en prison.

- Mais pourquoi est-ce que tu as peur de la prison ? Pourquoi tu ne veux pas y aller.

- ... Je ne sais pas.

- Si tu penses à une prison, qu'est-ce qui te fais peur ?

- ... Je suis enfermé. Je suis tout seul.

- Tu as peur de rester seul ?

- Non.

- Il fait sombre ?

- Non, il y a de la lumière.

- Il fait froid ?

- ...

- Qu'est-ce que tu fais dans cette prison ?

- Rien... Je veux parler à ma mère.

- Pour lui dire quoi ?

- ... En fait, j'aimerais lui dire de ne pas venir me voir. Mais j'aimerais quand même lui parler. Alors, je lui écrirais des lettres...

- Tu voudrais ne plus la voir ?

- ...

- Si elle venait, tu aurais peur que des gens se moquent d'elle : c'est honteux de venir voir son garçon en prison.

- Oui.

- Mais, par contre, est-ce que tu as peur de rester seul enfermé dans une

cellule ? si tu as de la nourriture, quelques affaires...

- ... Oui, un peu.

- Alors, si tu as peur, il faut que tu te défendes. Pourquoi est-ce tu ne dis rien du tout à l'inspecteur Zymot ? Même pour te défendre ?

- ...

- Réfléchis un petit peu à ça : si tu décides que tu ne dois absolument rien lui dire, au moins tu sauras pourquoi... C'est comme cela que je travaille et c'est toi qui décide... On va arrêter là pour le moment. Réfléchis tranquillement et on en reparlera, d'accord ?

- ...

- Ne me regarde pas comme ça : si tu ne veux pas lui parler, tu ne parleras pas. D'accord ?

- ... D'accord."

Boujéma aurait voulu finir l'entretien sur ces premiers signes de confiance mais Zymot décida d'intervenir. La matinée était déjà bien avancée et, quitte à bousculer Andy, il fallait essayer de profiter tout de suite des brèches amorcées par le psychologue.

Alors qu'Andy se levait de sa chaise, l'inspecteur décida de prendre la parole. Il fit signe à Boujéma de le laisser s'asseoir en face du jeune garçon. Le "docteur" pinça les lèvres mais il s'écarta du bureau.

"- Excuse-moi, Andy, mais j'aimerais que tu te rassois. Si tu as un peu réfléchi, tu dois savoir ce que tu as à me dire.

- ...

- Mais tes deux camarades me parlent, eux. Si tu ne m'expliques pas ce qui s'est passé, ils peuvent dire n'importe quoi et t'accuser de toute l'histoire.

- ... Vous m'avez dit que vous saviez tout.

- Non... pas tout. Je vais même t'expliquer tout ce que je sais et tout ce que tes deux copains m'ont déjà dit : pour que tu comprennes vraiment ce que je veux savoir et ce que tu risques.

- ...

- Il y a tout juste une semaine - mardi dernier - ton camarade Anthony suivait un cours de soutien scolaire auquel participait Mme Autard. C'est bien ça ?

- ...

- Pendant qu'il travaillait, il a entendu Mme Autard discuter avec une autre

dame et lui raconter que la serrure de son appartement ne fonctionnait plus.

- ...

- Son amie lui a demandé si elle ne craignait pas d'être cambriolée. Et là, Mme Autard - très imprudente - a expliqué qu'effectivement n'importe qui, ou presque, pouvait entrer de nuit dans son immeuble, ouvrir sa porte et prendre tout ce qu'il voulait. En plus, elle a même expliqué que la serrure ne serait pas réparée avant le lundi suivant.

- ...

- Anthony entend tout cela et raconte tout à ton copain Michael. D'après Anthony, c'est vous deux qui avaient imaginé et préparé le cambriolage : facile et sans risque.

- ...

- Michael dit même que c'est toi qui aurait vraiment eu l'idée.

- ...

- Dès le jeudi après-midi, Michael - ou peut-être toi - a suivi Mme Autard. Il l'a écoutée et suivie ; il a même discuté avec elle... Et, à la fin de la semaine, vous connaissiez son adresse - son immeuble, son étage, sa porte - et même le code d'entrée de son immeuble.

- ...

- Vous avez attendu le dimanche soir. Pourquoi ? Parce que, Michael et toi, vous savez quitter l'appartement de vos parents, la nuit, sans vous faire remarquer alors qu'Anthony, lui, n'ose pas le faire. Il vous dit, par contre, que ses parents ont l'habitude de sortir très tard le dimanche soir parce qu'ils ne travaillent pas le lundi... Jusqu'ici, c'est juste ?

- ...

- De toute façon, ce n'est pas ce qui m'intéresse. Vous vous êtes rendus tous les trois chez Mme Autard pour piquer de l'argent et des bijoux. C'était un coup facile : la porte était ouverte, la vieille dame dormait et entendait très mal. Un coup tranquille, n'est-ce pas ?

- ...

- Andy... Tu sais ce que je veux savoir. Vous êtes tous coupables d'un cambriolage et je peux le prouver sans aucun problème. Partout où vous êtes passés, vous avez laissé des traces... sauf à l'intérieur de l'appartement. Et moi, je veux savoir ce qu'a fait Anthony dans l'appartement, ce qu'a fait Michael dans l'appartement et ce que, toi, tu as fait dans l'appartement.

- ...

- Anthony m'a expliqué qu'il avait eu peur en entrant. Il est resté dans le hall, près de la porte... Toi et Michael vous êtes partis fouiller les pièces dans le noir...

- ...

- Celui qui a frappé Mme Autard risque très gros, celui qui cherche à le protéger risque aussi très gros... Si l'un de tes deux copains parle, il n'aura aucun mal à te faire porter tout le chapeau... Anthony s'est déjà débrouillé pour se mettre hors du jeu mais cela n'est pas suffisant. Ce que je veux savoir, c'est qui a frappé Mme Autard...

- ...

- Qui l'a entendue se réveiller ?! Qui l'a vue ouvrir la porte de sa chambre ?! Qui a eu peur et l'a frappée avec un chandelier ?

- ...

- Qui l'a vu s'écrouler, en robe de chambre, la tête en sang, et a crié aux deux autres de partir tout de suite ?... Qui l'a laissée là, presque morte, sans secours, sans prévenir les pompiers ? Vous avez juste laissé la porte ouverte, sans même le faire exprès ! Quand un voisin l'a trouvée hier matin, elle était restée toute la nuit par terre, le crâne fendu... Et - je vais te dire une dernière chose - elle ne s'est toujours pas réveillée et on ne sait toujours pas si elle s'en sortira.

- ...

- Si j'appelle l'hôpital, et que l'on me dit qu'elle est morte, l'un d'entre vous trois aura commis un meurtre ! Tu entends ? A treize ou quatorze ans ! Trois coupables d'un cambriolage et un coupable de meurtre... Et je pense que celui d'entre vous qui s'obstinera à ne rien dire sera vite considéré comme le coupable idéal."

Pendant tout l'entretien, Andy n'avait pas dit un mot - Boujéma non plus - mais Zymot et lui sentaient le jeune garçon se décomposer intérieurement au fur et à mesure des questions. Il ferma les yeux, puis il commença à sangloter. A la dernière accusation de Zymot, il suffoqua puis explosa de rage en hurlant. L'inspecteur et le psychologue le virent se jeter par terre puis, lorsqu'il frappa sa tête contre le sol, ils se précipitèrent sur lui pour le maîtriser. Deux agents de police entrèrent dans le bureau pendant que Zymot et Boujéma plaquaient fermement Andy contre sa chaise.

Andy finit par se calmer mais il ne dit rien de plus. Il sanglotait, les yeux

fermés. Quand il les ouvrait, c'était comme pour chercher du regard un mur ou un objet sur lequel se précipiter et ne plus penser à rien.

Une fois apaisé, ou plutôt fatigué, Andy fut reconduit en cellule, menotté et sous surveillance permanente.

Pinter Zymot et Aziz Boujéma décidèrent alors qu'il était l'heure de sortir et d'aller prendre un café.

Mardi, 10h.

Zymot invita Boujéma dans la brasserie habituelle des officiers de police. Boujéma ne fit aucune remarque à Zymot quant à son intervention avec Andy. Néanmoins, toute la conversation tourna autour de l'affaire "si simple" et des réactions, plus compliquées, des trois adolescents.

"- D'une manière générale, Pinter, c'est le sentiment de culpabilité qui empêche les gens - et en particulier les enfants - de revenir sur les fautes qu'ils ont pu commettre.

- Ça tombe bien, je cherche un coupable.

- Peut-être. Mais se sentir coupable ne signifie pas du tout que l'on soit prêt à l'admettre ou, pire, à l'avouer publiquement. Pour les adolescents, la culpabilité est souvent le sentiment le plus exacerbé et le plus insupportable qu'ils puissent connaître.

- Que veux-tu dire ? Ils savent quand même ce qu'ils ont fait et ils savent que c'est mal, non ?

- C'est même pire que ça. Certains sont persuadés d'être coupables de tout et d'être les gamins les plus détestables du monde. Dès leur enfance, ils pensent avoir déçu papa et maman et les avoir rendus malheureux. Puis ils ont le sentiment d'avoir accumulé tous les échecs possibles : être mauvais à l'école, ne pas être beau, ne pas être fort, ne pas être aimés comme quand ils étaient petits...

- Pauvres petits.

- Ne te moque pas. Si tu y réfléchis, les enfants et les adolescents sont constamment observés et évalués : gentils/pas gentils, mignons/pas mignons, intelligents/stupides... à la maison, à l'école, partout.

- Et alors ?

- S'ils se sentent admirés, au moins sur quelques points, ils peuvent surmonter leurs petites culpabilités et avancer. Mais, si la pression est trop forte, ils sont obligés de trouver des comportements et des raisonnements qui leur permettent de ne pas se détester complètement.

- Ça a toujours existé, non ?

- Peut-être. En tous les cas, c'est ce qui résume beaucoup de troubles que je

rencontre en consultation... Aujourd'hui, un adolescent n'a quasiment rien d'autre à penser qu'à lui-même. Penser à ce qu'il rêvait d'être, à ce qu'il n'est pas, à ce que les autres pensent de lui... De plus, beaucoup ont vécu une petite enfance durant laquelle ils étaient les plus beaux et les plus gentils : ils n'ont pas été préparés à ce que cette période soit finie. C'est un sentiment que tout le monde a pu ressentir en lui-même mais chacun le vit différemment.

- Oui, mais j'ai justement essayé d'expliquer aux trois enfants - en particulier Andy et Michael - que je ne voulais pas les accuser tous les trois et que j'attendais qu'ils parlent pour pouvoir les aider à ne pas être accusés de quelque chose qu'ils n'avaient pas fait.

- Mais, pour l'instant, ils se foutent complètement d'être accusés par toi ou par des juges... Imagine que, depuis la seconde où le chandelier s'est abattu sur la tête de Mme Autard, ils n'ont pensé qu'à eux seuls : ils pensaient déjà qu'ils étaient détestables, ils sont devenus haïssables. Et ça, ils ne peuvent pas le supporter. Dès que Mme Autard s'est écroulée, ils ne se sont quasiment plus adressés la parole. Ils ont chacun cherché un scénario pour se protéger de leur propre jugement et, même en les ayant attrapé vite, tu as sûrement beaucoup de retard par rapport à la manière dont ils ont réécrit l'histoire... Toutes les questions, toutes les accusations que tu as pu leur porter, ils les ont déjà imaginées. Et ils se sont imaginé des accusations bien pire encore.

- Mais tous les accusés font ça, qu'ils soient coupables ou innocents.

- Tous les accusés adultes, et encore... Un adulte normal penserait d'abord à se justifier. Il essaierait de sauver sa liberté, il penserait à sa famille, à sa maison... Les trois enfants, eux, ne pensaient pas faire quelque chose de grave, mais leur jeu a pris une tournure atroce. A leurs yeux, c'est de la malchance, ce n'est pas leur faute. Et eux qui se considéraient déjà coupables de mille choses ne veulent pas être coupable de cela. En fait, s'ils cherchent à se défendre, ce n'est pas vis-à-vis de la justice.

- Tu crois ?

- Dans d'autres situations moins graves, c'est un comportement de plus en plus fréquent en milieu scolaire. Un enfant est attrapé la main dans le sac d'un autre élève, il te jurera que ce n'était pas sa main. Au début, on pense que c'est pour échapper à une sanction ou pour se moquer des adultes. En fait, en mentant à tout le monde, c'est lui-même qu'il cherche à convaincre et, plus souvent que ce que l'on croit, ils y arrivent. La mémoire cède et ils croient dur comme fer à leur bobard... Les mauvais souvenirs leur reviennent ensuite et

peuvent provoquer différents types de réaction, mais ils sont sûrs de leur bon droit.

- Oui, mais il y a quand même des preuves...

- Il y a surtout des priorités. Dans des cas extrêmes comme celui que nous traitons, leur réaction est un réflexe de survie. De plus, à leur âge, ils ont le réflexe d'un enfant avec la force d'un adulte et c'est extrêmement difficile à déconstruire.

- A déconstruire ?

- Techniquement, ça veut dire que l'on essaie de démonter leurs réactions pour en comprendre le fonctionnement et en trouver l'origine. La quasi-totalité des réactions qui semblent anormales sont des réactions de défense. Si la personne se souvient de ce contre quoi elle a cherché à se défendre, alors elle comprend mieux ce qu'elle fait. Sinon ses réactions deviennent de plus en plus incompréhensibles et la personne se sent coupable de faire des choses bizarres sans pouvoir les expliquer... Tu comprends ?

- Donc, depuis dimanche soir, le cerveau de chaque gamin gamberge pour balayer le souvenir de l'agression de Mme Autard, plutôt que d'essayer d'élaborer une véritable défense.

- En quelque sorte. Mais ce n'est pas exactement un "balayage". Ils sont en train d'essayer d'"avaler", de "digérer" leurs mauvais souvenirs : un psychologue allemand a écrit un article très intéressant en comparant le verbe *essen* - qui signifie "manger" en allemand - et le verbe *vergessen* qui signifie "oublier", comme "manger dans sa tête".

- Et tu crois que je devrais lire l'article ?

- Marre-toi, si tu veux... Je pense surtout qu'il faut continuer à agir vite. Nous, nous savons qu'ils risquent très gros et nous sommes des adultes. Il faut encore essayer d'identifier celui qui a porté le coup pour, au moins, éviter aux deux autres de plonger avec lui.

- Ils peuvent quand même, à un moment donné, changer d'avis, devenir raisonnables et dire la vérité.

- Bien sûr, mais ils peuvent aussi se convaincre d'une toute autre vérité dans laquelle ils ne seraient qu'à demi-coupables ou, même, pas coupables du tout.

- En obtenant une prolongation, leur garde à vue finira demain matin vers 11 heures. A partir de ce moment, celui ou ceux qui seront accusés de cambriolage pourront être relâchés sous contrôle judiciaire avec un suivi psychologique. Celui ou ceux qui seront accusés - dans le meilleur des cas -

de coups et blessures volontaires seront placés immédiatement en détention provisoire. Et ce sera une détention qui durera jusqu'au procès, avant de déboucher sans doute sur une peine de réclusion ferme.

- Il faudra que je parle avec Michael.

- Oui, et puis tu viendras avec moi voir l'appartement de Mme Autard. C'est toujours intéressant de connaître concrètement les "lieux du crime".

- D'accord."

Mardi, 10h30.

De retour au commissariat, Aziz Boujéma retourna s'installer dans le bureau de l'inspecteur Zymot. Au bout de quelques minutes, celui-ci lui amena Michael Sorlin, un jeune garçon plus grand et apparemment plus calme que les deux autres. Son regard balaya rapidement la pièce mais il ne laissa transmettre aucune émotion. D'un signe de tête, le psychologue signifia qu'il préférait cette fois interroger le suspect seul à seul. Pinter Zymot esquissa un léger sourire et quitta son bureau. Le "docteur" Boujéma déclencha l'enregistrement de la conversation.

Son collègue lui avait bien expliqué que, jusqu'ici, le jeune Michael n'avait répondu à aucune des questions qui lui avaient été posées : "plus la pression monte, plus il te nargue du regard."

Vu le peu de temps dont il disposait, il allait essayer de provoquer l'adolescent sur son principal rempart de défense : l'orgueil.

"- Bonjour Michael.

- ...

- Si j'avais plus de temps, j'arriverais sûrement à avoir une conversation avec toi. Sûrement pas sur le cambriolage ou sur l'agression de Mme Autard... mais j'essaierais plutôt de te parler des choses qui te plaisent, de ce que tu aimes ou que tu n'aimes pas... Mais, là, nous n'avons pas le temps d'en discuter.

- ...

- En ce moment, tu me regardes en te disant que je vais te poser les mêmes questions que les autres... celles auxquelles tu as déjà réfléchi : donc tu as un coup d'avance sur moi.

- ...

- Tu sais aussi que toutes les autres questions que l'on te pose sont en fait une stratégie pour te faire parler... Mais, comme tu le sais, tu ne dis rien du tout.

- ...

- Donc, comme tu sais, comme je sais que tu sais et comme, maintenant, tu sais que je sais que tu sais, je devrais pouvoir te parler franchement, non ?

- ...

- Bon, j'aurais au moins réussi à te faire sourire... En fait, je ne te connais pas, mais je rencontre souvent des adolescents comme toi et, au fond, les enfants de ton âge réagissent tous de la même manière... Pour toi, la situation est plus grave que pour les autres mais le mécanisme est sûrement le même.

- ...

- Il existe à mon avis deux ou trois possibilités pour expliquer ton attitude. Je vais te les donner sans te mentir, sinon ce serait un manque de respect et, en plus, ça ne servirait à rien. Je vais donc te dire franchement ce que je pense de toi, et tu n'auras même pas besoin de me répondre, d'accord ?

- ...

- D'accord. Alors, qu'est-ce qui, à mon avis, te trotte en ce moment dans la tête ? Tu as commis un cambriolage, tu l'as prémédité, tu l'as préparé pendant plusieurs jours. Ce cambriolage a mal tourné et s'est transformé en agression... Sur le coup, tu as eu suffisamment peur pour partir avec tes camarades sans rien emporter alors que, après tout, le chemin était libre et que vous pouviez fouiller l'appartement pendant toute la nuit. Par contre, depuis que tu as été arrêté, tu as l'air sûr de toi. Tu n'as pas peur, tu nargues tout le monde, tu risques vingt ans de prison... alors que, peut-être, ce n'est même pas toi qui a frappé Mme Autard... Tu as vraiment beaucoup de courage.

- ...

- Oui, mais le courage, ça ne s'explique pas tout seul : il doit bien avoir une raison. C'est une attitude à laquelle tu as réfléchi pendant toute la nuit qui a suivi le cambriolage, non ?

- ...

- Peut-être que toi-même tu n'en souviens pas, après tout. Tu as dû penser à tellement de choses... tellement de questions ont dû te traverser l'esprit depuis cette agression... A quoi penses-tu juste maintenant ?

- ...

- A rien, bien sûr, puisque tu m'écoutes en te demandant jusqu'où je veux bien en venir avec mon discours débile. Surtout reste méfiant, je vais t'expliquer pourquoi.

- ...

- D'après ce que j'ai pu apprendre sur toi, beaucoup de personnes pensent que tu as beaucoup changé depuis deux ou trois ans. Tu es devenu arrogant, agressif, parfois même violent... Tu t'habilles n'importe comment, tu montres à tes professeurs que tu travailles quand tu en as envie... Eux ne peuvent rien

contre toi. Tu montres à tout le monde que tu te fous complètement de ce que l'on pense de toi : tes parents, tes profs, tes copains, les filles... C'est ça, non ? C'est un comportement assez classique.

- ...

- Classique mais quand même anormal... Parce que, en fait, un adolescent "normal" souffre de ce que les autres pensent de lui. C'est même une de ses toutes premières préoccupations, bien avant l'école ou le sport... Qu'est-ce que les autres pensent de moi ? Ils se posent tous la question et, à force de la répéter, beaucoup d'adolescents finissent même par avoir des comportements très bizarres vus de l'extérieur... Si, je t'assure. Donc, si tu veux absolument montrer que tu te fous de l'opinion des autres, c'est qu'il y a une explication à trouver, non ?

- ...

- J'ai déjà connu des petits cambrioleurs de ton âge mais, dans la plupart des cas, il y avait déjà des voleurs autour d'eux : dans leur famille, dans leur quartier... En fait, ils essayaient de leur ressembler pour se faire accepter : c'était simple. Mais toi, ce n'est pas comme ça... les seuls voleurs que tu aies jamais vu ont dû passer à la télévision... Alors, que voulais-tu montrer en pénétrant chez Mme Autard ?

- ...

- Tu n'avais pas besoin d'argent, n'est-ce pas ?

- ...

- Je pense que tu voulais faire un coup d'éclat. Pas pour épater quelqu'un, mais pour te prouver que, vraiment, tu n'es pas comme les autres. Toi, tu es capable de faire des choses... Et, effectivement, si tu avais réussi ton coup, tu n'aurais pas claqué ton argent tout de suite mais tu l'aurais gardé et regardé en te rappelant que, vu ce que tu avais fait, plus personne n'était assez fort pour te juger.

- ...

- Ce que je te raconte est peut-être un peu compliqué mais, je te l'ai dit, je te parle comme à un adulte... Si tu ne comprends pas, tu peux m'arrêter.

- ...

- Donc, tu voulais te sentir le plus fort... Le besoin d'argent ne t'aurait pas poussé aussi loin... Peut-être même voulais-tu d'ailleurs le laisser à Andy, lui qui est pauvre et qui en aurait vraiment eu besoin pour partir de chez lui... Tu y avais pensé, à ça ?

- ...

- Dans la vie, tu cherches à te faire détester... mais par qui ? Par tout le monde, mais je pense que ton manège vise d'abord quelqu'un en particulier... Une personne qui t'a fait souffrir alors que tu espérais un peu d'amour de sa part : papa, maman, une fille, quelqu'un d'autre... Est-ce que tu vois de qui je veux parler ?

- ...

- Non ? Alors changeons de sujet. Tes parents sont divorcés depuis longtemps, non ? Comment est-ce que ça se passe entre eux ?

- ...

- Ton regard est en train de changer, Michael. Méfie-toi. N'oublie pas que tu es interrogé pour percer le secret d'une affaire très grave. Pour moi, il n'est pas question que l'un de vous - toi, Andy ou Anthony - paye très cher une faute terrible commise par un autre.

- ...

- D'ailleurs, tes copains, tu ne les détestes pas, eux ? Andy est beaucoup plus pauvre que toi. Il paraît pourtant que tu aimes beaucoup aller chez lui... C'est vrai que ça doit te changer de chez toi... Lui, tu as envie de le défendre, de le protéger... de le venger, peut-être ? Anthony, quant à lui, tu le connais depuis l'école primaire et il t'a toujours admiré : c'est flatteur, non ?

- ...

- Bon, revenons maintenant à la seule question qui nous intéresse... Est-ce que le Michael que je viens de décrire aurait été capable de frapper violemment une vieille dame à la tête et de l'abandonner dans son propre sang sans aucun secours ?

- ...

- Est-ce que le jeune Michael cherche à se défendre ou protège-t-il un de ses camarades ?

- ...

- A-t-il peur d'aller en prison ?

- ...

- Est-il coupable ?

- ...

- Alors ?

- Allez vous faire foutre !!

- Rien d'autre ?

- ...

- Bon, alors retourne en cellule.”

Aziz Boujéma alla ouvrir la porte et il demanda à l’inspecteur Zymot de ramener le garçon.

Une fois seul, le psychologue se sentit réellement épuisé par le face à face qu’il venait d’avoir. Il avait agi d’une manière beaucoup plus agressive qu’à son habitude mais c’était un interrogatoire, pas une consultation.

Aux yeux du policier, sa tactique avait bel et bien échoué : il n’avait aucune information nouvelle pour résoudre l’affaire. En tant que psychologue, il pensait avoir provoqué quelques failles dans le mutisme du jeune Michael... mais cela ne laisserait aucune trace sur l’enregistrement. Son regard avait changé, son sourire aussi.

Quel impact réel avait-il pu avoir sur ce jeune garçon ? Il n’en savait rien du tout. Il respira profondément puis sortit du bureau pour rejoindre Zymot. Il venait d’obtenir la prolongation officielle de la garde à vue des trois adolescents.

Mardi, 14h15.

En début d'après-midi, Pinter Zymot et Aziz Boujéma retrouvèrent un homme d'une quarantaine d'années - le fils de la victime - au bas de l'immeuble n°36 de la rue Delhomme.

L'homme avait une mine grave mais digne : il semblait très affecté mais il faisait les efforts nécessaires pour rester lucide. C'était déjà l'impression qu'il avait laissée à l'inspecteur Zymot quand il l'avait reçu, la veille, dans son bureau.

“- Bonjour monsieur Autard. Voici le docteur Boujéma. C'est le psychologue qui m'aide à enquêter dans cette affaire.

- Bonjour messieurs.

- Bonjour mais je ne suis pas vraiment “docteur”...

- Comment va votre mère ?

- Elle est dans un état stable... critique mais stable. Les médecins attendent de voir si la fin de l'hémorragie cérébrale lui permettra de se réveiller ou pas.

- Nous allons essayer, le docteur et moi, de visiter rapidement l'appartement pour refaire le trajet des trois cambrioleurs et tenter de comprendre ce qui s'est passé. Vous nous indiquerez où sont situées les différentes pièces et tous les objets qui vous sembleraient avoir été déplacés, cassés ou emportés.

- Est-on sûr que ce sont les trois enfants qui ont fait ça ?

- Il n'y a aucun doute, monsieur. Mais l'agression n'était sans doute pas volontaire.

- Ah...

- Les enfants ont probablement paniqué mais nous ne sommes pas certains de savoir lequel des trois a frappé votre mère.

- C'est vraiment une affaire horrible... Je vous conduis dans l'appartement.”

Les trois hommes gravèrent les étages. Pinter Zymot écarta les scellés posés la veille et ouvrit la porte qui, de toute façon, ne fermait plus à clé depuis longtemps. Malgré ses efforts, le visage de monsieur Autard se crispa un peu plus en entrant dans l'appartement. L'inspecteur prit la parole, autant pour expliquer ses pensées que pour évacuer un silence trop lourd.

“- Nous sommes dans le hall. A droite, il donne sur un salon-salle à manger

et, plus loin, la cuisine. A gauche, un couloir longe les toilettes et tourne à gauche vers trois autres pièces. La chambre de votre mère est la première porte après le coude du couloir, c'est bien cela ?

- Oui... c'est exact.

- Donc, en restant dans le hall, près de la porte, Anthony ne voyait effectivement pas ce qui se passait au niveau de la chambre de Mme Autard.

- Surtout dans le noir.

- Oui docteur. Donc, ils sont entrés dans l'appartement. D'après Anthony, ils ont balayé la pièce avec leurs lampes de poche et ils ont décidé d'explorer le couloir... Anthony reste à la porte, Andy et Michael s'avancent et tournent à gauche. Anthony les entend, mais il ne les voit plus... Aziz, reste ici s'il te plaît. Monsieur Autard, venez avec moi.

- Oui.

- ... Nous sommes devant la porte de la chambre. Aziz, est-ce que tu nous vois ?

- Non, mais j'entends vos pas sur le parquet.

- D'après le coup qui a été porté, sur le côté droit du crâne, les deux garçons avaient sûrement dépassé la porte de la chambre. La lumière s'est allumée, Mme Autard est apparue sur le seuil. Elle a tourné légèrement la tête vers son agresseur et a été frappée d'un coup sec. Elle est tombée sur le pas de sa porte - ici - les enfants l'ont enjambée et sont partis tout de suite, sans rien fouiller d'autre... Monsieur Autard, est-ce que vous allez bien ?

- Excusez-moi... c'est très pénible à entendre... Continuez, s'il vous plaît.

- Je vais me dépêcher.

- Non, non. Regardez bien partout s'il vous plaît.

- Donc, celui qui a frappé était dans le couloir. Il a été surpris. Il s'est retourné ; il a empoigné le chandelier posé là, sur cette console ; il a frappé la victime et il a laissé tomber son arme juste à côté... puis il est reparti vers le hall.

- Non... je ne crois pas que cela se soit passé ainsi.

- Pourquoi donc, monsieur Autard ?

- Parce que... le chandelier n'était pas posé sur la console... Il était posé sur le buffet qui est dans le hall.

- Vous en êtes sûr ?

- Absolument certain... Quand je viens avec mes enfants, ils essaient de l'attraper pour jouer avec. Je vérifie toujours qu'il soit posé hors de leur

portée.

- Qu'y avait-t-il alors sur cette console ?
- Mais... absolument rien du tout. Elle est trop basse, mes enfants sont jeunes et ils attrapent tout ce que l'on pose dessus.
- Vous êtes certain que votre mère n'aurait pas pu le déplacer ?
- Je suis passé ici dimanche après-midi... Si elle l'avait fait, je l'aurais remarqué.
- Aziz, est-ce que tu as entendu ?
- Oui, tout à fait.
- Donc, celui qui a frappé n'a pas pris le chandelier dans le couloir... il l'a pris dans le hall. Soit il l'a pris en entrant dans l'appartement et a traversé le couloir avec, soit il est allé le chercher quand votre mère a ouvert la porte : ce qui n'est pas possible... ou très peu probable... Non, l'agresseur avait déjà le chandelier à la main et il avait traversé la moitié de l'appartement avec quand Mme Autard s'est réveillée.
- Donc, Pinter, ça signifie que...
- Ça signifie que, quoi qu'il se soit passé, Anthony a sûrement vu qui a pris le chandelier en entrant... Obligatoirement, il savait lequel des deux avait le chandelier à la main lorsque Andy et Michael sont entrés dans le couloir. Vu la taille et le poids de l'objet... et vu le stress dans lequel il devait être, ce n'est sûrement pas le genre de gros détail qui aurait pu lui échapper... Donc, quelque part, il s'est quand même foutu de nous.
- Oui, il a mesuré chaque parole pour, à la fois, ne pas trahir complètement ses camarades tout en cherchant à éviter la prison... On le sait, maintenant.
- Ou alors c'est lui qui, en fait, a pris le chandelier et qui l'a emporté dans le couloir... Il nous aurait carrément raconté n'importe quoi... Chacun d'eux joue un rôle compliqué et on ne sait jamais qui ils veulent protéger.
- Les trois se protègent d'abord eux-mêmes... Chacun d'eux est conscient de la gravité de l'acte qu'ils ont commis ensemble... mais l'un d'entre eux garde néanmoins, quelque part dans sa tête, le souvenir précis d'un coup violent porté sur une vieille dame. Andy ou Michael, probablement...
- Ça, je ne sais plus."

Ils refermèrent la porte et redescendirent les escaliers, chacun réfléchissant à ce qu'il avait cru comprendre de cette affaire et aux nouvelles possibilités qui venaient d'apparaître. Monsieur Autard les laissait réfléchir

mais, au moment de les quitter, il voulut quand même demander quelques explications à l'inspecteur.

"- Mais, alors, pourquoi ont-ils fait ça ?

- Le cambriolage ? par défi ou pour l'argent facile. Excusez-moi de vous le dire mais votre mère a été extrêmement imprudente de raconter tous les problèmes de son appartement et de ne pas essayer de se protéger un minimum.

- Oui, mais ce sont des enfants. Elle adorait les enfants, elle les aidait dès qu'elle en avait le temps... Elle ne méfiait jamais d'eux... Ça a l'air stupide à dire, mais nous vivons dans un monde vraiment ignoble.

- C'est aussi bête qu'un accident de voiture. Vous vous tuez le seul jour de votre vie où vous n'avez pas attaché votre ceinture... Je ne sais pas quoi vous dire.

- Est-ce que tous les enfants deviennent comme ça, aujourd'hui ?

- Non. Mais, pour ma part, j'ai l'impression que, de plus en plus, les gens se construisent leur propre univers dans lequel ils vivent pour eux-mêmes et justifient tous leurs actes. Ils s'y enferment et, un jour, plus personne n'est capable de comprendre leurs réactions.

- Au cœur de tout ça, il y a aussi le sentiment de culpabilité qui...

- Merci docteur, on en reparlera plus tard. Monsieur Autard, merci beaucoup. Nous allons vous laisser. Je vous demanderai seulement de ne pas retourner dans l'appartement sans me prévenir.

- Très bien... Si ça peut vous aider, dites aux trois accusés que... que je ne réclame pas leur tête. Je les plains beaucoup. Si elle s'en sortait, elle pourrait même leur pardonner... Il faut que justice soit faite, c'est sûr, mais je ne veux pas m'acharner sur eux.

- C'est ce que nous souhaitons aussi. Merci beaucoup de votre aide. Je vous tiendrai au courant."

La dernière phrase de Monsieur Autard avait semblé extrêmement pénible à dire mais il avait fait tous les efforts nécessaires pour ne pas l'oublier. Elle avait plongé le psychologue et l'inspecteur dans une émotion étrange qui les empêcha de parler pendant une bonne partie du trajet de retour... Pinter Zymot reprit finalement la parole, d'un ton quelque peu découragé, alors que sa voiture approchait du commissariat.

"- Tu sais, Aziz, cette affaire est simple. Un cambriolage et une agression.

Nous avons identifié et arrêté les trois coupables. En tant que policier, je peux transmettre sans problème le dossier à un juge d'instruction et attendre tranquillement que les enfants veuillent bien lui dire quelque chose.

- Je sais.

- Tout le reste, c'est du zèle pour essayer de ménager des coupables que je trouve trop jeunes et trop maladroits pour partir en prison... Mais je ne peux pas le faire contre leur volonté... Si tous ont décidé de mentir pour une raison ou pour une autre, ils doivent en assumer les conséquences.

- Qu'est-ce que tu comptes faire ?

- ... Interroger Anthony une dernière fois. S'il ne craque pas pour de bon et ne me donne pas un récit crédible de ce qui s'est passé, je ne pourrai pas justifier auprès du commissaire de passer plus de temps sur cette affaire. Ils seront placés en détention provisoire et, au fond, la véritable enquête ne commencera que demain... Si l'un d'eux fait des aveux au juge d'instruction, alors il pourra faire libérer les deux autres, s'il le souhaite.

- ... Pendant que tu interrogues Anthony, j'aimerais pouvoir revoir Andy, seul à seul.

- Je ne pense pas que ce soit une bonne idée. Je préférerais que tu interrogues Anthony avec moi.

- Nous n'avons plus beaucoup de temps. Si tu ne parviens pas à faire craquer rapidement Anthony, je n'aurais pas vraiment les moyens de t'aider.

- Et avec Andy ?

- C'est le seul qui, peut-être, accepterait de baisser un peu sa garde si je l'interrogeais seul à seul.

- Bon. Tu descendras avec moi aux cellules. J'irai chercher Anthony et toi, tu pourras rester dans celle d'Andy.

- D'accord."

Mardi, 16h.

Zymot et Boujéma descendirent au sous-sol du commissariat et pénétrèrent, accompagnés d'un policier, dans un couloir où se trouvaient quelques cellules individuelles. Tout semblait propre et bien entretenu. Le policier ouvrit d'abord la première cellule, celle d'Anthony. Pinter Zymot lui demanda de le suivre, ce qu'il fit avec un large sourire : Boujéma sentait à quel point ce sourire pouvait désormais irriter le jeune inspecteur.

Le policier conduisit ensuite le psychologue jusqu'à la troisième cellule, celle d'Andy. La deuxième était celle de Michael, Boujéma y jeta rapidement un regard pour voir le jeune garçon allongé par terre, les yeux vers le plafond, sans émotion particulière.

Andy, lui, était assis. Il accueillit son visiteur avec un léger sourire.

“- Re-bonjour Andy, comment vas-tu ?

- Re-bonjour docteur.

- Tu m'appelles encore docteur... tu penses vraiment que je vais te guérir de quelque chose ?

- ... J'en ai marre qu'on me pose des questions.

- Je sais mais...”

Boujéma n'osa pas achever sa phrase. Le garçon se mit à respirer fort et à sangloter. Le psychologue eut peur que, comme le matin, cela ne dégénère en une crise spectaculaire mais Andy resta assis. Il se recroquevilla sur lui-même et prit sa tête entre ses mains.

A quels sentiments correspondaient ces pleurs ? Voulait-il éviter de répondre à toute nouvelle question ? susciter de la pitié ? refouler les reproches qui le tourmentaient ? Probablement un peu de tout cela mélangé à beaucoup d'autres choses.

Il sentait qu'Andy dépensait de grandes quantités d'énergie pour se défendre : par ses pleurs, ses regards, ses doutes, ses silences... Au bout d'un tel effort, peut-être réclamerait-il une période de calme, de répit pendant laquelle il accepterait de parler un peu, à condition de ne plus se sentir accusé.

Andy faisait des efforts visibles pour contrôler ses larmes : une crise comme celle du matin lui aurait facilement permis de mettre un terme définitif à la visite du psychologue. Comme il restait calme, malgré ses sanglots, Boujéma

se sentit toléré. Le jeune garçon portait un secret et il portait la solitude de ceux qui portent un secret...

Il s'assit calmement près d'Andy, sans le regarder. Il prit un mouchoir et le posa sur le banc, entre eux deux. Il ne vit pas à quel moment le jeune garçon finit par le prendre. Andy semblait se calmer petit à petit, et le “docteur” lui promit qu'il ne parlerait pas de Mme Autard.

Il commença alors à lui raconter une petite histoire. Une qui débutait par : “Tu sais, il y a quelques temps, j'ai connu un jeune garçon comme toi. Je vais te dire ce qui lui est arrivé...”.

Dans cette petite aventure, il était question d'un personnage sympathique - qui ressemblait, mais pas trop, à Andy - qui avait commis une erreur et qui était désespéré parce que ceux qui l'accusaient n'étaient pas capables de le comprendre. Lui, il leur parlait, mais personne ne l'écoutait puisque, à chaque fois qu'il disait quelque chose, on lui reprochait de mentir et d'essayer de se disculper de ce qu'il avait fait.

Boujéma inventa quelques prénoms et l'histoire se termina plutôt bien - mais pas trop - sur le fait que, finalement, l'accusateur et l'accusé peuvent se comprendre à condition de s'écouter un peu : alors on peut discuter comme des adultes et ne pas forcément se détester.

Boujéma parlait doucement, et Andy l'écoutait. Peut-être, en fait, pensait-il à autre chose mais ses larmes cessèrent et sa respiration devint plus calme. Le psychologue eut l'impression que l'adolescent aurait aimé s'endormir au bout de l'histoire. Dans un autre contexte, il l'aurait peut-être laissé fermer les yeux. Mais il lui semblait important que cet entretien se terminât quand même sur un véritable dialogue.

“- Maintenant, ça va être à toi de me parler. D'essayer de me dire ce que tu penses, ce que tu ressens... Si tu avais pu t'endormir après cette histoire, à quoi aurais-tu rêvé ?...”

- Je ne sais pas.

- Tu sais que les rêves s'expliquent ? Si tu sais bien les raconter, on peut comprendre ce qu'ils signifient.

- Oui, ce sont les dieux qui nous envoient des messages.

- Tu connais la mythologie grecque ?

- Un peu.

- En fait, on pense aujourd'hui que, même la nuit, le cerveau continue de

fonctionner sans s'arrêter. Mais, comme on ne lui demande rien, alors il fait ce qu'il veut. Il pense à ce qui lui plaît ou à ce qui l'inquiète. Il mélange toutes les images qu'il a dans ses neurones et fabrique des histoires comme il le souhaite. Au début, on pense que ces histoires ne veulent rien dire mais, si l'on y réfléchit bien, on peut parfois trouver des explications. C'est comme si on te laissait seul plusieurs semaines dans une maison, ou ailleurs, et qu'on disait "fais ce que tu veux, va où tu veux, fais tout ce que tu veux". Et bien, à la fin, il n'y aurait que toi qui pourrais expliquer ce que tu as fait et pourquoi tu l'as fait. Pour les rêves, c'est un peu pareil.

- C'est la liberté.

- Oui, ton cerveau est libre, il fait ce qu'il veut et nous, ensuite, nous essayons de comprendre ce qu'il a voulu faire.

- C'est bizarre.

- Quoi ? que ton cerveau puisse s'amuser sans toi ?

- Oui... mais moi je déteste réfléchir. Ça me fait toujours penser à mes problèmes. J'aime dormir mais, des fois, je fais des cauchemars...

- Est-ce qu'il y en a un dont tu voudrais me parler ?

- Oui, je crois...

- Vas-y.

- Quand je rêve... je rêve tout le temps avec des chiens... Des fois c'est un chien gentil, des fois c'est un chien méchant... Quand je vois un petit chien, j'ai souvent envie de le prendre et de le serrer très fort contre moi mais, s'il est gros, j'ai toujours peur qu'il m'arrache la jambe. Dans mes rêves sympas, il y a des petits chiens mais j'ai toujours peur qu'ils deviennent énormes...

- Tu as déjà eu un chien ou tu as déjà été mordu par un chien ?

- Non... une fois, un chien a failli me mordre mais il était attaché.

- Dans tes rêves, est-ce que ce sont des vrais chiens ou des chiens de dessins animés un peu bizarres ?

- Non, non, ce sont des vrais chiens. Des petits très gentils ou des gros avec des crocs.

- Tu sais qu'il existe de gros chiens très gentils.

- ... Je ne sais pas.

- ... Andy, j'aimerais savoir une chose. Quand tu as peur de quelqu'un ou quand quelqu'un te crie dessus, à quoi est-ce que tu penses ?

- ...

- Est-ce que tu as l'impression de voir un chien hurler devant toi ?

- ... Oui. Je pense souvent ça.

- Et, est-ce que dans tes rêves, il t'arrive parfois de tuer le chien ou d'arriver à le faire taire ?

- Oui.

- Comment arrives-tu à le faire taire ?

- Je prends un gros bâton et le je le frappe sur la tête de toutes mes forces."

A la fin de cette phrase, Andy lança un regard étrange vers Boujéma puis il ferma les yeux. Lui non plus ne préféra pas poursuivre l'entretien : il le remercia et il appela le policier de garde pour sortir de la cellule.

Mardi, 17h20.

Boujéma avait passé beaucoup de temps avec Andy... Il remonta ensuite dans le bureau de Zymot.

L'inspecteur s'était absenté mais un autre officier lui dit qu'il était en entretien avec le commissaire. Il pouvait l'attendre dans le bureau. Sur l'écran de son ordinateur, Zymot avait laissé le fichier sur lequel il avait enregistré sa conversation avec Anthony ainsi qu'un message : "Affaire probablement terminée pour nous. Parti faire le point avec le commissaire".

Le psychologue s'installa dans le fauteuil de l'inspecteur et il activa le fichier.

"- Alors, Anthony. Il va falloir que je te repose quelques questions.

- Oui.

- Sache tout d'abord que ta garde à vue est presque terminée. Tu vas pouvoir rentrer chez toi, avec l'obligation néanmoins de revenir ici à chaque fois que nous en aurons besoin, jusqu'au procès.

- C'est vrai ?

- Oui, mais à une condition... Il y a un petit détail qui nous manque dans tout ce que tu nous a raconté, et qui pourrait nous aider à reconnaître celui qui a frappé Mme Autard.

- Lequel ?

- Quand vous êtes entrés dans l'appartement, où était posé le chandelier qui a servi de matraque à l'un de tes camarades ?

- Je ne sais pas.

- Il était dans le couloir ?

- Oui, sûrement.

- Donc tu n'as pas vu qui l'as pris.

- Non, ça c'est sûr... Je ne savais même pas que c'était un chandelier.

- Tu es bien sûr de ça ?

- Oui.

- Si l'un de tes camarades avait pris le chandelier dans le hall, avant de partir dans le couloir, tu l'aurais vu n'est-ce pas ?

- ... Non, il faisait noir.

- La dernière fois, tu nous as dit que tu étais sûr que ni Michael, ni Andy ne l'avait pas pris dans le hall. C'est que tu les voyais suffisamment bien, non ?

- ... Oui, mais je ne suis pas sûr.

- Tu n'es pas sûr de quoi ?

- ...

- Si tu me mens, tu ne vas pas rentrer chez toi. Si tu me mens, toi et tes deux camarades vous allez partir en détention provisoire. Tu sais ce que ça veut dire ?

- Mais pourquoi vous me dites ça ? Vous m'avez dit que j'allais partir !

- Je t'ai dit qu'il fallait d'abord que tu me dises la vérité !

- Non ! moi, je vous ai dit la vérité mais vous voulez m'obliger à parler pour que je dise n'importe quoi ! Vous voulez nous foutre en prison tous les trois !

- Je veux savoir qui a frappé Mme Autard !

- Non ! vous vous en foutez ! Vous voulez me coller en taule, comme les autres ! Vous êtes un ...

- Attention à ce que tu vas dire, Anthony ! Si tes deux copains et toi vous refusez de dire la vérité, c'est moi qu'on va croire, et moi seul !"

Boujéma entendit des bruits qui indiquaient qu'Anthony commençait à s'énerver de manière inquiétante. Le ton monta et, probablement, il renversa sa chaise. Le "docteur" crut comprendre que Zymot s'était levé et l'avait attrapé. Il le replaçait sur sa chaise en lui criant de se calmer et il menaçait même de l'attacher.

Manifestement, Anthony se calma suffisamment pour que l'interrogatoire reprenne.

"- Anthony ?

- ...

- Anthony ?

- ...

- Tu a compris que je savais où était placé le chandelier. Pourquoi est-ce que tu continues à mentir ?

- ...

- Il faut que tu me dises une seule chose. Je ne peux pas t'envoyer en prison si je sais que ce n'est pas toi qui as frappé. Je n'en ai pas le droit... Mais tu m'as menti... Donc je pense maintenant que c'est toi qui a pu frapper Mme Autard.

- Non !

- Est-ce que tu peux me jurer que tu es resté dans le hall. Est-ce que tu me le jures ?

- *Oui, je le jure sur la tête...*
- *D'accord, je te crois. Alors pourquoi est-ce que tu ne me dis pas qui est coupable ?*
- *On l'a juré...*
- *Quand ?*
- *Juste après.*
- *Tous les trois ?*
- ...
- *Anthony, réponds-moi.*
- *Michael et moi.*
- *Est-ce que tu es sûr que les autres n'ont pas parlé ? Peut-être qu'ils ont déjà tout dit. Toi, tu résistes, tu es courageux mais...*
- *Moi, je ne suis pas courageux ! J'ai peur ! Mais lui, il ne vous dira rien, jamais.*
- *Qui ?*
- *Il est très fort, très très fort.... Il ne vous dira jamais rien... Sinon vous ne m'embêteriez plus, pas vrai ? Ah, vous voyez. Il ne vous a rien dit du tout.*
- *Michael ?*
- *... Foutez-moi la paix, je veux sortir. Vous me l'avez promis. Moi, j'ai rien fait.*
- *Tu n'as rien fait... Et pourtant tu vas retourner en prison.*
- *Non !”*

C'est à ce moment-là que Zymot avait arrêté l'enregistrement et probablement ramené Anthony dans sa cellule. En retraversant le sous-sol, Boujéma était tellement absorbé par sa conversation avec Andy qu'il n'avait pas pensé à jeter un œil dans les autres cellules.

Il attendit encore quelques minutes dans le bureau, puis Zymot vint le rejoindre.

“- Alors, inspecteur ?

- Alors l'affaire nous échappe et va suivre un cours tout à fait normal. Le procureur a désigné un juge d'instruction et deux des gamins partiront dès demain en détention provisoire.
- Andy et Michael ?
- J'ai plaidé le fait qu'Anthony avait un temps soit peu collaboré avec nous et donné quelques informations. Il semble beaucoup plus fragile qu les deux

autres et pourrait plus facilement décider de coopérer si nous le laissions en liberté surveillée.

- Cela a suffi ?
- En fait, il a aussi été aidé par le rapport du médecin qui a expertisé la blessure de Mme Autard : le coup a probablement été porté par un individu droitier et mesurant plus d'un mètre soixante... Anthony est gaucher et mesure un mètre cinquante-deux. Cela ne fait pas une certitude mais, au total, le procureur a accepté de le rendre à sa famille... C'est tout ce que j'ai pu faire, Aziz.
- Je sais... Et quel est celui qui “ne nous dira jamais rien” ?
- Michael, très probablement.
- Est-ce que c'est lui qui a frappé, d'après toi ?
- Je pense simplement qu'Anthony parlait de lui... et qu'effectivement il n'est pas prêt à changer d'attitude. Et toi, que penses-tu de la personnalité des trois gamins ?
- Je pense que, pour un même comportement de défense, nous avons trois profils très différents. Et finalement, pour aucun des trois, nous n'avons vraiment réussi à contourner leur scénario de défense. Anthony pense nous en avoir suffisamment dit, Michael reste drapé dans sa supériorité et Andy se considère de plus en plus comme une victime. En deux jours, les trois se sont construits une conscience assez solide pour nous résister. Parmi eux, je pense effectivement que les deux agresseurs les plus probables restent Andy et Michael. Soit Michael a frappé, peut-être de sang-froid, et a fui sous la pression des deux autres. Dans ce cas, Andy est à la fois l'ami et le complice de Michael et il ne sait plus trop où il en est. Soit Andy a frappé, sous le coup de la panique, et Michael veut nous montrer que, même s'il n'est pas coupable, il n'a pas peur de nous affronter.
- ...
- Alors, inspecteur ?
- Alors Anthony va rentrer chez lui, ce qui n'est pas tout à fait normal mais bon... Pour Andy et Michael, comme tu l'as dit, l'un est agresseur et l'autre est complice, ce qui suffit pour justifier deux mises en détention... De toute façon nous n'avons plus le temps de les interroger une nouvelle fois.
- Tu pourrais essayer de les mettre face à face.
- Ça aura sûrement lieu à un moment donné de l'enquête, mais pas pour l'instant. Ce genre de confrontation doit répondre à des règles très strictes :

elle doit être demandée par le juge d'instruction et la présence d'avocats est obligatoire... Tu sais, l'enquête ne fait que commencer, on finira par tout savoir. Et puis, si Andy et Michael vont en prison, c'est qu'ils l'ont décidé. Si l'un d'eux change d'avis, son cas sera revu.

- ...

- Je dois préparer mon fax de conclusion pour le juge d'instruction. Si ça ne te dérange pas, je vais demander à rester associé à l'enquête et aussi à ce que tu puisses continuer d'y participer. En tant qu'expert.

- Quel honneur. Pourquoi pas... Est-ce que je peux retourner voir Andy, une dernière fois avant qu'il ne soit transféré ?

- Tu penses obtenir quelque chose ?

- Rien de précis mais j'aimerais quand même garder un contact avec lui.

- Tu avais obtenu quelque chose pendant que j'interrogeais Anthony ?

- Non. Mais le dialogue est ouvert.

- Descends au sous-sol, je vais prévenir les gardiens. S'il te dit quelque chose, je reste encore ici pendant à peu près... une demi-heure. Après je devrai partir.

Dans tous les cas, je te rappellerai pour te donner les décisions du juge.

- Alors à la prochaine, inspecteur. »

Mardi, 17h52.

Boujéma redescendit dans le couloir qui menait aux cellules. Il passa devant celle d'Anthony, puis celle de Michael. Le petit Anthony regardait dans le vide. Le « docteur » lui adressa un léger sourire auquel le jeune garçon ne répondit pas, la mâchoire agitée par des sortes de tics nerveux. Michael, lui, était toujours allongé et dormait ou faisait semblant de dormir en affichant un masque serein pour ceux qui viendraient l'observer.

Un gardien ouvrit la cellule d'Andy. Celui-ci était assis dans un coin de la pièce.

« - Comment vas-tu ?

- Ça dépend. Je réfléchis.

- ... Ta garde à vue est presque terminée, Andy. Et, comme l'inspecteur Zymot ne sait pas qui a frappé Mme Autard, Michael et toi allez être placés en détention provisoire.

- ... Combien de temps ?

- Je ne sais pas. Ça dépendra de vous. »

Boujéma sentit qu'une bouffée de larmes remontait dans la gorge d'Andy. Mais le jeune garçon serra les dents. Sur son banc, il restait adossé au mur de la cellule en laissant une place à côté de lui. Boujéma s'assit lui aussi.

« - Est-ce qu'elle est morte ?

- Non, mais on ne sait pas si elle s'en sortira.

- ...

- J'aimerais que tu m'expliques quelque chose... Pourquoi avez-vous eu l'idée de faire un cambriolage ?... Est-ce que vous comptiez en faire d'autres ?

- ... Non, c'était juste pour une fois.

- Tu avais besoin d'argent ?

- ...

- Andy ?

- ...

- Andy, dans un groupe, chaque individu joue un rôle bien particulier... Vous, vous étiez trois, n'est-ce pas ?

- ... Oui.

- C'est Michael qui a décidé du cambriolage. Il n'y a que lui qui ait une personnalité assez forte pour préparer un coup pareil sans en avoir vraiment besoin... C'est à lui qu'Anthony a tout raconté sur Mme Autard, pourquoi pas à toi ?

- Parce qu'ils se connaissent mieux... Ils se connaissent depuis qu'ils sont petits.

- Est-ce que tu sais pourquoi Michael déteste tout le monde ?

- Non.

- C'est curieux comme attitude.

- Je sais qu'il ne s'entend pas avec ses parents... Ils ne se disputent pas mais il leur parle à peine... Et tous les professeurs ont peur de lui.

- Toi, tu l'aimes bien, pas vrai ?

- ... A chaque fois que je me fais disputer par un professeur, il prend ma défense. Une fois, j'ai été renvoyé de cours et il a crié que c'était pas normal. Il a pris ses affaires et il est parti avec moi... Il parle bien... même avec les adultes. Lui, il sait se défendre.

- Est-ce que tu sais ce qu'il nous a dit depuis qu'il a été arrêté ?

- Non. Mais il a dû vous dire que vous n'aviez pas le droit de nous accuser. Que la vieille n'avait qu'à fermer sa porte et ne pas raconter à tout le monde qu'on pouvait rentrer chez elle.

- Oui, il parle bien... Qu'est-ce qu'il vous a dit à propos de l'argent que vous deviez prendre chez Mme Autard.

- Il disait qu'on le garderait. Il nous fallait de l'argent pour faire quelque chose plus tard. Il en piquait déjà régulièrement chez ses parents. Anthony l'avait fait aussi, une ou deux fois.

- Toi, non ?

- Chez moi, on n'a pas beaucoup d'argent. Si j'en prends, ça se voit tout de suite.

- Donc, toi, tu n'apportais jamais d'argent ?

- Michael disait que ce n'était pas grave. Que, de l'argent, on en aurait plus tard pour tous les trois.

- Qu'est-ce que vous vouliez faire plus tard ?

- Partir quelque part. Avec beaucoup d'argent, on aurait pu faire ce qu'on voulait... Moi, j'en ai marre de l'école et de mes parents. Michael aussi... Mais si j'avais su...

- Si tu avais su quoi ?

- ... Je ne sais pas.
- Vous avez tenté votre chance, non ?
- Ça a mal tourné.
- C'était un risque à prévoir, non ?
- ...
- Ça a dû te faire bizarre de rentrer comme ça chez quelqu'un d'autre, non ?
- ...
- Beaucoup de cambrioleurs ont des émotions particulières quand ils pénètrent chez des gens qu'ils ne connaissent pas... Ils entrent dans une maison et pensent que tout ce qui est à l'intérieur leur appartient. Comme s'ils y avaient toujours vécu. Certains fouillent très vite et ils s'enfuient mais d'autres prennent leur temps. On pense qu'ils ne cherchent que de l'argent mais, en fait, ils vivent tous des émotions fortes.
- ...
- Je vais te donner trois possibilités pour me répondre... Je t'ai dit que, quand nous vivons des émotions fortes, il y a des images qui nous viennent dans la tête... En entrant chez Mme Autard, tu avais plutôt l'impression d'être un explorateur, un criminel, ou un méchant petit garçon ?
- ...
- Je suis sûr que, quand tu as ouvert la porte, tu as ressenti quelque chose de fort. Comme tu ne l'avais jamais ressenti auparavant...
- ...
- C'est toi qui as ouvert la porte ?
- ... Oui.
- Alors, tu t'en souviens. Quand tu as poussé la poignée, quand tu as senti la porte s'ouvrir... quand tu es entré chez Mme Autard.
- ...
- Souviens-toi.
- ... Plutôt la première possibilité... et un peu la troisième.
- Tu étais content, mais tu avais peur d'être découvert.
- Oui.
- Qu'est-ce que Michael vous a dit à ce moment-là ?
- ... Anthony avait peur. Il faisait du bruit et il a fait tomber un chandelier qui était posé près de la porte... Michael lui a dit de se taire et de ne plus bouger... Avec sa lampe de poche, on a regardé l'entrée et le séjour, et on s'est dit qu'on les fouillerait en dernier...

- Ensuite ?
- ...
- Je te jure que ce que tu me diras ici ne sera pas répété à l'inspecteur.
- ...
- Qu'est-ce que tu as pensé quand le chandelier est tombé par terre ?
- ... J'ai eu peur. J'ai entendu un autre bruit qui venait du couloir.
- Tu avais l'impression que quelqu'un s'était réveillé ?
- J'avais l'impression que quelqu'un me regardait. Que quelqu'un savait que nous allions venir et qu'il nous attendait.
- Quelqu'un avec un chien ?
- ... A chaque fois que j'ai peur, j'ai toujours l'impression qu'il y a un chien.
- Alors, est-ce que c'est toi qui a ramassé le chandelier quand il est tombé par terre ?
- ... Oui.
- Et tu te souviens de ce que tu as fait ensuite avec ce chandelier ?
- ... Oui, je l'ai gardé à la main.
- ... Est-ce que c'est toi qui as frappé Mme Autard avec ce chandelier ?
- ... Oui.
- ...
- Je ne l'ai pas fait exprès.
- ... Elle n'est pas morte, tu sais. Elle a des chances de s'en sortir... Michael t'a défendu. Anthony aussi. Personne n'a dit que c'était toi.
- ...
- Michael et toi allez être placés en prison. Moi, je ne peux rien faire pour l'éviter. C'est à vous de décider de ce que vous voulez dire aux policiers. Si tu penses sincèrement que tu n'as pas fait exprès et que tu regrettes ce qui s'est passé, alors je t'aiderai à l'expliquer. Mais, si tu décides de faire comme si rien ne s'était passé, alors c'est un vrai docteur qu'il te faudra.
- A cause de vous, je vais être condamné.
- Ça dépend. Est-ce que tu veux que j'appelle l'inspecteur Zymot pour que tu lui expliques ce que tu as fait ?
- Non.
- Moi, je ne lui dirai rien. De toute façon, il ne pourra rien décider si ce n'est pas toi qui lui parles.
- ...
- Que tu parles ou pas, tu vas vivre une période très difficile et personne ne

changera ce qui s'est passé. D'une manière ou d'une autre, l'inspecteur Zymot trouvera la vérité. Il aura le temps de vous interroger. Si tu veux lui parler, je pourrai t'aider à lui expliquer les choses mais je ne pourrai rien faire de plus. Si tu tais, alors cela ne servira à rien que je revienne.

- ...

- Tu as besoin de réfléchir... Si tu as peur et si tu veux me parler de quelque chose, l'inspecteur me préviendra mais cela restera toujours entre nous.

- ... Et Michael ?

- Michael, lui aussi, a le choix. Je pense que tout au fond de lui il a peur de ce qui va lui arriver mais personne ne peut décider à sa place... Pour toi non plus. Au revoir, Andy. A demain, peut-être.

- A demain, docteur. »

Aziz Boujéma quitta la cellule et retraversa le couloir. Avant de quitter le sous-sol, le « docteur » put constater qu'Anthony n'était déjà plus là et que Michael faisait toujours semblant de dormir.